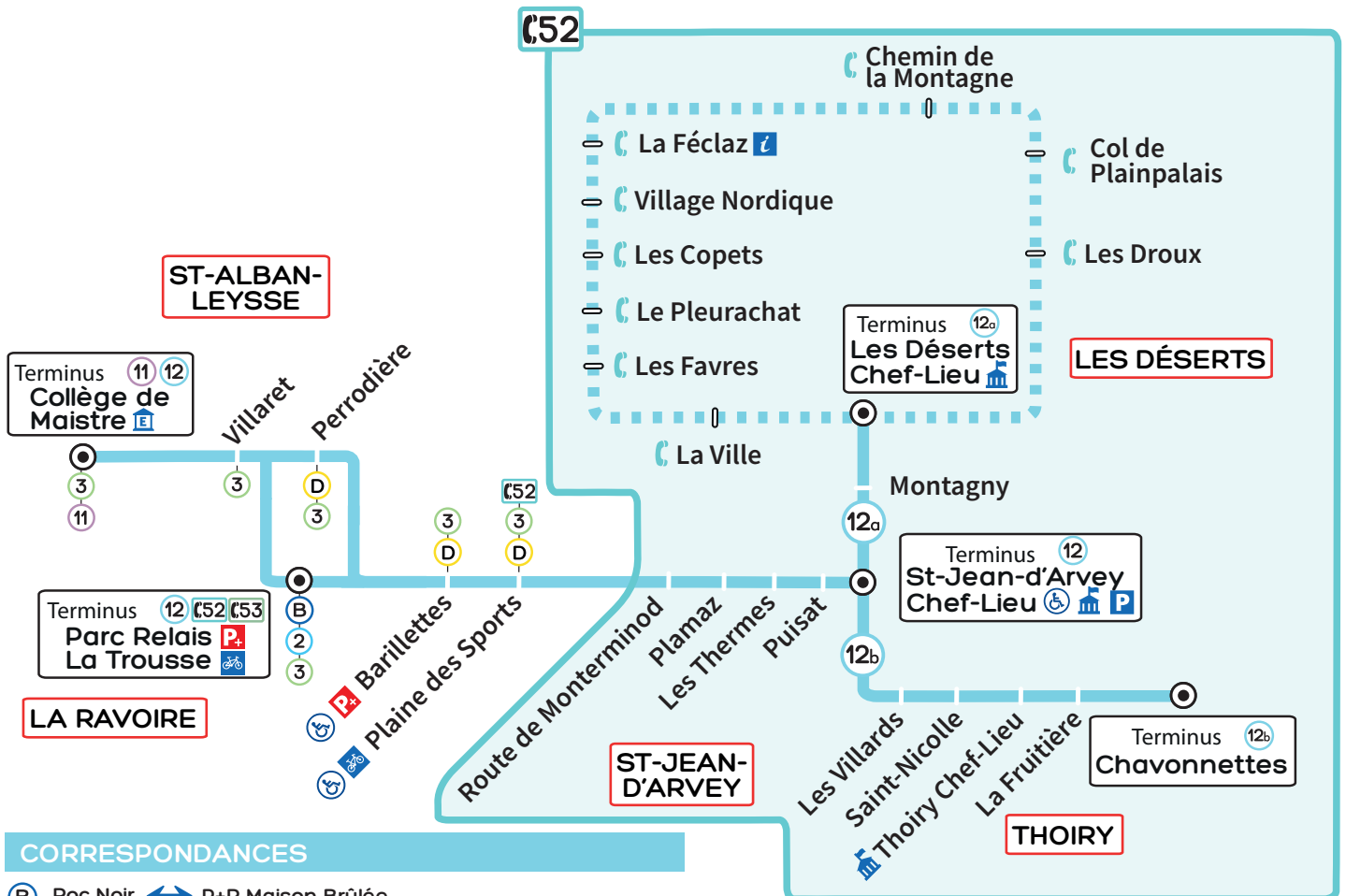


▲ LES DÉSERTS CHEF-LIEU / CHAVONNETTES
SAINT-JEAN-D'ARVEY CHEF-LIEU

▼ PARC RELAIS LA TROUSSE
COLLÈGE DE MAISTRE



CORRESPONDANCES

- (B)** Roc Noir ↔ P+R Maison Brûlée
- (D)** Chamoux / Debussy ↔ Plaine des Sports
- (2)** Landiers Nord / Cévennes ↔ Les Frasses / Gonrat
- (3)** Les Frasses ↔ St-Baldoph Centre

LÉGENDE

- ⊙ Terminus
- ♿ Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite
- ☐ Secteur de Transport à la demande
- ☎ Arrêt desservi en Transport à la demande uniquement
- P** Parking en ouvrage
- P+** Parking Relais
- 🚲 Abri vélo sécurisé
- 🏠 Office de tourisme
- 🏛 Mairie ou administration
- 🎓 Collège, Lycée

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés

ALLO Synchro
04 79 68 73 73
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Agence multimodale Synchro / SNCF
249 Place de la Gare, 73000 Chambéry
Du lundi au jeudi et le samedi de 9h à 16h15
Le vendredi de 10h15 à 17h30

E-mail :
info@synchro-bus.fr

Site internet :
www.synchro-bus.fr



Vacances scolaires 2021-2022

TOUSSAINT du 25 octobre au 7 novembre 2021	NOEL du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022	HIVER du 14 février au 27 février 2022
PRINTEMPS du 18 avril au 1er mai 2022	ÉTÉ à partir du 4 juillet 2022	AUCUN BUS NE CIRCULE LE 1er MAI

Durant la période de fonctionnement de la ligne Synchro Montagne Chambéry/La Féclaz, l'accès au TAD 52 est exclusivement réservé aux résidents permanents de la commune Les Déserts. Arrêts concernés durant cette période «La Féclaz», «Chemin de la Montagne», «Col de Plainpalais», «Village Nordique», «Les Copets», «Le Pleurachat», «Les Favres», «La Ville» et «Les Droux».

Du lundi au vendredi en période scolaire

		A					B					
	PARKING COLLÈGE DE MAISTRE	8:40			12:10					17:10		
ⓑ ② ③	PARC RELAIS LA TROUSSE	8:45	9:20		12:35		15:50	16:25	16:58	18:05	18:33	
	SAINTE JEAN D'ARVEY CHEF LIEU	8:46	9:21									
	SAINTE JEAN D'ARVEY CHEF LIEU	9:00	9:35	12:28	12:50	12:55	16:05	16:40	17:13	17:28	18:20	18:25
	LES DÉSERTS CHEF LIEU				12:57						18:27	
	THOIRY CHEF LIEU			12:33		13:00				17:33	18:30	
	CHAVONNETTES			12:35		13:02				17:35	18:32	

A Mercredi

B Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Correspondance

52 Secteur de transport à la demande

Horaires de départ des TAD

Du lundi au vendredi en période scolaire

ⓑ ② ③	PARC RELAIS LA TROUSSE	10:20	11:10	11:50	12:40	13:32	14:22	15:12
ⓓ ③	38632576	10:2	11:1	11:5	12:4	13:3	14:2	15:1

EPBARDQH M3D1B3E3QMBRODLUM

ⓑ ② ③	PARC RELAIS LA TROUSSE	8:01	9:26	10:43	12:16	13:32	14:55	16:25	17:45
ⓓ ③	386256	8:0	9:2	10:4	12:1	13:3	14:5	16:2	17:4

TAD, Mode d'emploi

1° Identifiez l'horaire d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter

2° Contactez la centrale de réservation

au 04 79 68 73 73 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h ou connectez-vous sur www.synchro-bus.fr

- Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 19h si l'arrivée a lieu avant 10h
- Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
- Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS

3° Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue

- Tous les titres Synchro sont acceptés à bord

Annulation d'un trajet par téléphone :

- La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h

Durant la période de fonctionnement de la ligne Synchro Montagne Chambéry/La Féclaz, l'accès au TAD 52 est exclusivement réservé aux résidents permanents de la commune Les Déserts. Arrêts concernés durant cette période «La Féclaz», «Chemin de la Montagne», «Col de Plainpalais», «Village Nordique», «Les Copets», «Le Pleurachat», «Les Favres», «La Ville» et «Les Droux».

Du lundi au vendredi en période scolaire

											A
	CHAVONNETTES	6:50		7:20		8:10					
	LES DÉSERTS CHEF LIEU		7:00		8:05						
	THOIRY CHEF LIEU	6:51		7:21		8:11					
	SAINT JEAN D'ARVEY CHEF LIEU	6:57	7:07	7:27	8:12	8:17	9:03	9:37	16:09	16:42	
D ③	PLAINE DES SPORTS		7:19	7:39	8:24	8:29	9:15	9:49	16:21	16:54	
B ② ③	PARC RELAIS LA TROUSSE		7:22		8:27	8:32	9:18	9:52	16:24	16:57	
	PARKING COLLÈGE DE MAISTRE			7:43	8:34	8:39					

A Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Correspondance



Horaires d'arrivée des TAD

Du lundi au vendredi en période scolaire

D ③	PLAINE DES SPORTS	10:09	10:51	11:41	12:30	13:21	14:11	15:01	
B ② ③	PARC RELAIS LA TROUSSE	10:12	10:54	11:44	12:33	13:24	14:14	15:04	

Le samedi toute l'année et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

D ③	PLAINE DES SPORTS	7:30	9:11	10:33	12:01	13:23	14:43	16:14	17:35
B ② ③	PARC RELAIS LA TROUSSE	7:33	9:14	10:36	12:04	13:26	14:46	16:17	17:38

TAD, Mode d'emploi

1° Identifiez l'horaire d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter

2° Contactez la centrale de réservation

au 04 79 68 73 73 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h ou connectez-vous sur www.synchro-bus.fr

- Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 17h30 si l'arrivée a lieu avant 10h
- Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
- Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS

3° Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue

- Tous les titres Synchro sont acceptés à bord

Annulation d'un trajet par téléphone :

- La veille avant 17h30 pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h